Image not found or type unknown

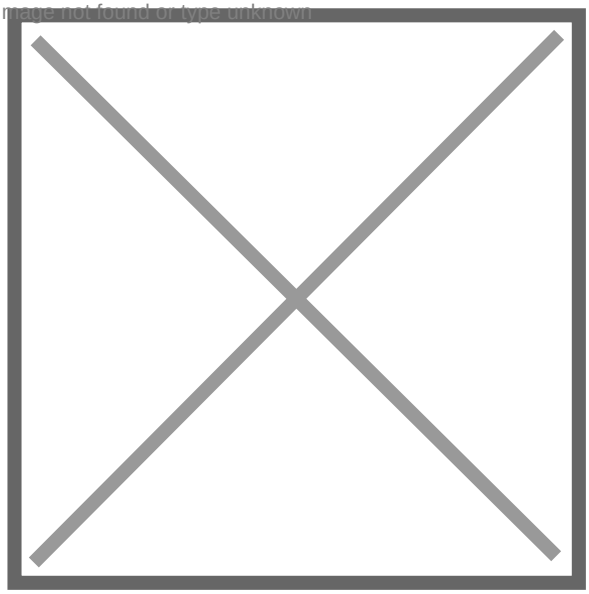

Pension alimentaire non payée depuis 2006

Par **rabiaa**, le **13/08/2010** à **15:37**

Bonjour,

Mon ex mari me doit une pension alimentaire depuis 2006, moi je me suis remariée en 2008 ai je le droit de l'attaquer pour qu'il me donne ma pension?
Par ailleurs il à revus les enfants que depuis cet année il les à pris 4 fois dans l'année à noel il leurs à acheter des manteaux il m'a donner 100euros pour la colonie des petites et en tout dans l'année il à dus dépenser 500 euros pour ses enfants alors qu'il me doit 300 euros par mois.
Sa femme refuse de me le passer au téléphone me disant que cela ne se fait pas chez les musulmans allant meme jusqu'à me dire qu'il n'a jamais voulus de ses enfants alors que nous avions vécus 11 annéés ensemble

Par **Marion2**, le **13/08/2010** à **19:15**

Bonjour,

Avec votre jugement de divorce, vous contactez rapidement un huissier afin que vous puissiez percevoir la pension alimentaire (demandez une saisie sur salaire).

Vous ne pourrez récupérer que les 6 derniers mois et désormais, la pension vous sera versée tous les mois.
Si votre ex-mari perçoit des indemnités chômage, une saisie sera ordonnée sur ces indemnités.

Ne vous amusez pas à téléphonerà son domicile, vous pourriez être accusée de harcèlement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés